Annexe 2 : **Critères retenus pour la labellisation pédagogique**

|  |
| --- |
| **Critères pédagogiques** |
| Le projet devra s’inscrire dans les programmes et/ou les dispositifs scolaires existants  |
| Le projet devra s’appuyer sur l’enseignement d’au moins deux disciplines scolaires  |
| Le projet devra s’appuyer sur l’étude de sources historiques, particulièrement en lien avec des « traces » locales du conflit |
| Le projet devra s’organiser autour du lien histoire et mémoire(s) de la Grande Guerre [passé – présent – avenir] |
| Le Comité académique et la commission pédagogique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale seront attentifs à l’utilisation pertinente des TICE dans le cadre du projet et à l’originalité de l’étude et de la production finale projetées |